

PAYS DE LA LOIRE

Information de la mission régionale d'autorité environnementale des Pays de la Loire sur un projet de centrale photovoltaïque au sol à Changé (53)

N° PDL 01584 / A P

La MRAe des Pays de la Loire n'a pas pu étudier, dans le délai de deux mois imparti, faute de moyens suffisants, le dossier mentionné ci-dessus et reçu le 20 février 2025.

La présente information sera :

- notifiée à l'autorité compétente à l'origine de la saisine,
- jointe au dossier soumis à enquête publique ou autre procédure de participation du public,
- mise en ligne sur le site internet de la MRAe (<u>www.mrae.developpement-durable.gouv.fr</u>).

Fait à Rennes, le 23 avril 2025 Pour la MRAe Pays de la Loire, le président

Signé

Daniel FAUVRE